

Conseil Municipal du 28 avril 2014

Associations	Rappel : subventions de fonctionnement 2013	Rappel : subventions exceptionnelles 2013	Acomptes 2014	Subventions accordées ce jour	Objet	Avenants ou Conventions à Intervenir
Les Myosotis	-	-	-	2 000 €	Subvention exceptionnelle : Participation financière au spectacle « Murmures amoureux » à Courbevoie le 16 juin 2014	-
Archipel – Clic de Courbevoie	45 000 €	-	-	45 000 €	Acompte sur la subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Club 92	8 000 €	-	-	8 000 €	Acompte sur la subvention de fonctionnement	-
Courbevoie Handball	100 000 €	-	40 000 €	100 000 €	Acompte sur subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-02
Courbevoie Basket	125 000 €	-	30 000 €	110 000 €	Acompte sur subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-02
Crèche Lechaïm	15 000 €	-	-	15 000 €	Acompte sur subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Kodokan Club de Courbevoie	101 000 €	-	-	95 000 €	Acompte sur subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-01
62 ^{ème} section des médaillés militaires	150 €	-	-	200 €	Subvention de fonctionnement	-
ACPG-CATM TOE de Courbevoie	200 €	-	-	200 €	Subvention de fonctionnement	-
Adavip 92	3 000 €	-	-	3 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Afed92	700 €	-	-	800 €	Subvention de fonctionnement	-
Afsep	-	-	-	150 €	Subvention de fonctionnement	-
Aïkido Club de Courbevoie	4 100 €	-	-	4 500 €	Subvention de fonctionnement	-
Anciens pompiers de Paris	400 €	-	-	400 €	Subvention de fonctionnement	-
Amicale des donneurs de sang bénévoles de Courbevoie	1 500 €	-	-	1 500 €	Subvention de fonctionnement	-
Amicale du Personnel Communal de Courbevoie	18 000 €	-	-	18 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Anciens de la 2 ^{ème} DB	150 €	-	-	150 €	Subvention de fonctionnement	-
Antenne Courbevoie la Garenne de Protection Civile au service de l'humanitaire	4 000 €	-	-	6 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat

Associations	Rappel : subventions de fonctionnement 2013	Rappel : subventions exceptionnelles 2013	Acomptes 2014	Subventions accordées ce jour	Objet	Avenants ou Conventions à Intervenir
Apeï la Maison du Phare	5 000 €	-	-	5 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Ascalie Spectacles	1 600 €	-	-	2 000 €	Subvention de fonctionnement	-
Association courbevoisienne des familles et ami(e)s des personnes handicapées (ACFAH)	2 300 €	-	-	2 300 €	Subvention de fonctionnement	-
Association culturelle portugaise de Courbevoie la Garenne	1 000 €	-	-	1 000 €	Subvention de fonctionnement	-
Association des commerçants et des professions libérales de Courbevoie Faubourg de l'Arche	35 000 €	-	-	35 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Association des commerçants de Courbevoie	30 000 €	-	8 000 €	30 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-01
Association Futsal de Courbevoie	2 500 €	-	-	4 000 €	Subvention de fonctionnement	-
Association nationale des anciens combattants de la résistance (ANACR)	100 €	-	-	100 €	Subvention de fonctionnement	-
Association des anciens de la 5 ^{ème} Ri (Navarre)	200 €	-	-	225 €	Subvention de fonctionnement	-
Association PEEP des écoles maternelles et élémentaires de Courbevoie	1 200 €	-	-	1 200 €	Subvention de fonctionnement	-
Association philotechnique de Bois Colombes	1 000 €	-	-	1 000 €	Subvention de fonctionnement	-
Association Rhin et Danube	250 €	-	-	250 €	Subvention de fonctionnement	-
Association sportive du collège Georges Pompidou	300 €	-	-	300 €	Subvention de fonctionnement	-
Association sportive du lycée des métiers Paul Painlevé	200 €	-	-	200 €	Subvention de fonctionnement	-
Badminton Club de Courbevoie	26 000 €	-	-	26 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n° 2014-01

Associations	Rappel : subventions de fonctionnement 2013	Rappel : subventions exceptionnelles 2013	Acomptes 2014	Subventions accordées ce jour	Objet	Avenants ou Conventions à Intervenir
Bio devant	100 €	-	-	100 €	Subvention de fonctionnement	-
Bowling Club de Courbevoie	8 000 €	-	-	8 500 €	Subvention de fonctionnement	-
Ceas Eté Amitié	300 €	-	-	300 €	Subvention de fonctionnement	-
Centre Culturel	3 734 000 €	-	1 200 000 €	3 700 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-01
Centre contre les manipulations mentales	300 €	-	-	300 €	Subvention de fonctionnement-	-
Cidff	8 000 €	-	-	9 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Ciroco	500 €	-	-	500 €	Subvention de fonctionnement	-
Club Art de Vivre	6 240 €	-	2 000 €	7 350 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-01
Club des Genêts d'Or	2 665 €	-	-	3 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Club des Saisons	975 €	-	-	1 300 €	Subvention de fonctionnement	-
Club Dong Fang Wushu	1 500 €	-	-	1 500 €	Subvention de fonctionnement	-
Club Joie de Vivre	3 920 €	-	-	4 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Club Olympique de Courbevoie	295 000 €	-	120 000 €	300 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-02
Club océanaute de Courbevoie	4 000 €	-	-	4 000 €	Subvention de fonctionnement	-
Club Schweitzer	3 055 €	-	-	3 500 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Comité départemental contre les maladies des voies respiratoires des Hauts-de-Seine	2 800 €	-	-	2 800 €	Subvention de fonctionnement	-

Associations	Rappel : subventions de fonctionnement 2013	Rappel : subventions exceptionnelles 2013	Acomptes 2013	Subventions accordées ce jour	Objet	Avenants ou Conventions à Intervenir
Compagnie Benoît Marbot	2 000 €	-	-	2 000 €	Subvention de fonctionnement	-
Compagnie Olivier Lacut	8 000 €	-	-	8 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Courbevoie Athlétisme Club et Loisirs	70 000 €	-	-	70 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-01
Courbevoie boxe anglaise	30 000 €	-	-	40 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n° 2014-01
Courbevoie Escrime	25 000 €	-	-	27 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-01
Courbevoie Gym Rythmique	95 000 €	-	-	95 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-01
Courbevoie Kung Fu	4 000 €	-	-	5 000 €	Subvention de fonctionnement	-
Courbevoie Savate Boxe Française	20 000 €	-	10 000 €	22 500 €	Subvention de fonctionnement	-
Courbevoie Sport Cyclisme	7 000 €	-	-	7 000 €	Subvention de fonctionnement	-
Courbevoie Sport Football	290 000 €	-	145 000 €	290 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-02
Courbevoie Sport Karaté	53 000 €	-	30 000 €	53 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-02
Courbevoie Tennis	77 000 €	-	-	77 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-01
Courbevoie Tennis de Table	115 000 €	-	40 000 €	115 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-02
Courbevoie Sport Boules Lyonnaises	500 €	-	-	500 €	Subvention de fonctionnement	-
Courbevoie Sport VTT	64 000 €	-	-	64 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n° 2014-01
Courbevoie Triathlon	45 000 €	-	-	45 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-01
Courbevoie Volley Ball	60 000 €	-	-	59 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014 -01

Associations	Rappel : subventions de fonctionnement 2013	Rappel : subventions exceptionnelles 2013	Acomptes 2014	Subventions accordées ce jour	Objet	Avenants ou Conventions à intervenir
Elan Gymnique de Courbevoie	95 000 €	-	-	95 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-01
Ensemble à plectre des Hauts-de-Seine	20 000 €	-	-	20 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Ensemble orchestral des Hauts-de-Seine	60 000 €	-	-	60 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Ensemble polyphonique des Hauts-de-Seine	400 €	-	-	400 €	Subvention de fonctionnement	-
Ephéta Jeunesse Amitié	2 000 €	-	-	3 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Essor	3 000 €	-	-	3 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Familles et consommateurs de Courbevoie La Défense	100 €	-	-	100 €	Subvention de fonctionnement	-
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA)	300 €	-	-	400 €	Subvention de fonctionnement	-
Fédération Nationale des Déportés Résistants et Patriotes (FNDRP)	200 €	-	-	250 €	Subvention de fonctionnement	-
France Alzheimer	1 500 €	-	-	1 500 €	Subvention de fonctionnement	-
Glissandi	2 500 €	-	-	2 500 €	Subvention de fonctionnement	-
Kavadenn	1 000 €	-	-	1 000 €	Subvention de fonctionnement	-
La Compagnie du Rouge Gorge	2 000 €	-	-	3 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
La courbevoisienne harmonie municipale	24 000 €	-	-	25 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
La prévention routière	300 €	-	-	300 €	Subvention de fonctionnement	-
Le Jardin de Musique	30 000 €	-	-	30 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Les amis du conservatoire	1 200 €	-	-	1 500 €	Subvention de fonctionnement	-
Les Amis de Saint Pierre Saint Paul	2 800 €	-	-	2 800 €	Subvention de fonctionnement	-

Associations	Rappel : subventions de fonctionnement 2013	Rappel : subventions exceptionnelles 2013	Acomptes 2014	Subventions accordées ce jour	Objet	Avenants ou Conventions à intervenir
Les ateliers de la Garenne	2 500 €	-	-	1 500 €	Subvention de fonctionnement	-
Les auxiliaires des aveugles	200 €	-	-	200 €	Subvention de fonctionnement	-
Les Blouses roses	400 €	-	-	400 €	Subvention de fonctionnement	-
Les Familiers	6 000 €	-	-	6 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Les Hypoquets	6 000 €	-	-	6 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Les restaurants du cœur – Relais du cœur des Hauts-de-Seine	4 300 €	-	-	4 300 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
L'Escale	1 700 €	-	-	2 500 €	Subvention de fonctionnement	-
Lire et faire lire	650 €	-	-	650 €	Subvention de fonctionnement	-
Liste indépendante de parents d'élèves (LIPE)	1 000 €	-	-	700 €	Subvention de fonctionnement	-
Partenaires pour l'Emploi	57 907 €	-	-	58 759 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Pasapas	200 €	-	-	200 €	Subvention de fonctionnement	-
Pep 92 – Association départementale des pupilles de l'enseignement public des Hauts-de-Seine	250 €	-	-	250 €	Subvention de fonctionnement	-
Prisme	2 000 €	-	-	2 500 €	Subvention de fonctionnement	-
Refuge SPA de Gennevilliers	2 500 €	-	-	3 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Regard de soie	1 000 €	-	-	1 000 €	Subvention de fonctionnement	-
Réponse Initiative Femmes Handicapées	600 €	-	-	600 €	Subvention de fonctionnement	-

Associations	Rappel : subventions de fonctionnement 2013	Rappel : subventions exceptionnelles 2013	Acomptes 2014	Subventions accordées ce jour	Objet	Avenants ou Conventions à Intervenir
Rugby Club de Courbevoie	196 000 €	-	100 000 €	196 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-02
Secours catholique	1 000 €	-	-	1 000 €	Subvention de fonctionnement	-
Secours populaire	-	-	1 500 €	1 000 €	Subvention de fonctionnement	-
Société courbevoisienne de tir	3 000 €	-	1 500 €	3 000 €	Subvention de fonctionnement	-
Société d'entraide des membres de la légion d'honneur	200 €	-	-	200 €	Subvention de fonctionnement	-
Société nautique de la basse seine	70 000 €	-	40 000 €	70 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-02
Théâtre des Dunes	1 800 €	-	-	3 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Toute l'Enfance en Plein Air	80 000 €	-	-	80 000 €	Subvention de fonctionnement	Convention de partenariat
Trampoline Club de Courbevoie	30 000 €	-	-	30 000 €	Subvention de fonctionnement	Avenant n°2014-01
Unafam	200 €	-	-	200 €	Subvention de fonctionnement	-
Union locale FCPE	700 €	-	-	700 €	Subvention de fonctionnement	-
Union locale CFTC	500 €	-	-	500 €	Subvention de fonctionnement	-
VMEH 92	300 €	-	-	300 €	Subvention de fonctionnement	-

ANNEXE 1 : précisions sur les modalités de calcul du quotient familial et de remboursement

Le quotient familial est applicable chaque année du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pièces justificatives à produire avant le 1^{er} janvier:

- Avis d'imposition (dernier avis d'imposition)
- Attestation (notification) de la Caisse d'Allocations Familiales
- Jugement de divorce le cas échéant

Par ailleurs, en cas de non communication de ces pièces justificatives avant le 1^{er} janvier, le plein tarif est appliqué pour toutes les prestations sans rétroactivité possible.

Tout changement de situation personnelle ou professionnelle doit être signalé auprès du service enseignement.

Pour finir, les repas commandés puis non pris ne seront remboursés qu'après présentation d'un certificat médical, dans un délai de 7 jours suivant le débit.



Le Maire
J. Kossowski
Jacques KOSSOWSKI
Député des Hauts-de-Seine

Annexe 2

VILLE DE COURBEVOIE

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION RELATIVE

AUX INDEMNITES DE FONCTIONS DES ADJOINTS DE QUARTIER ET
DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

(28 avril 2014)

NOM PRENOM	FONCTION	INDEMNITE BRUTE MENSUELLE (BASE ENVELOPPE)	Majoration 15%	INDEMNITE BRUTE MENSUELLE TOTALE	INDEMNITE NETTE MENSUELLE TOTALE (1)
KOSSOWSKI Jacques	MAIRE	1 839,75	275,96	2 115,71	1 714,15
LIMOGE Marie-Pierre	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
CESARI Eric	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
COURTES Daniel	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
PERNOT Nicole	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
GIMONET Patrick	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
RADENAC Christiane	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
SPIRI Jean	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
TAQUILAIN Aurélie	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
ACCART Bernard	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
DJEBBARI Chaârazed	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
JEAN Yves	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
LOQUENEUX Sandrine	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
DESEMAISON Serge	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
DEVILLARS Laetitia	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
RENAULT Nadine	ADJOINT	1 330,00	199,50	1 529,50	1 368,29
JACOB-CHAILLET Marion	ADJOINT DE QUARTIER	1 130,50	169,58	1 300,08	1 163,05
DE COMPIEGNE Hervé	ADJOINT DE QUARTIER	1 130,50	169,58	1 300,08	1 163,05
GEORGET Michel	ADJOINT DE QUARTIER	1 130,50	169,58	1 300,08	1 163,05
MORELLE Catherine	ADJOINT DE QUARTIER	1 130,50	169,58	1 300,08	1 163,05
RAYER Guy	CONSEILLER DELEGUE	406,44		406,44	363,61
MONGIN Reynald	CONSEILLER DELEGUE	406,44		406,44	363,61
FICHANT Stéphane	CONSEILLER DELEGUE	406,44		406,44	363,61
BORAGNO Martine	CONSEILLER DELEGUE	406,44		406,44	363,61
ECRAN Catherine	CONSEILLER DELEGUE	406,44		406,44	363,61
ROSSIGNOL Solange	CONSEILLER DELEGUE	406,44		406,44	363,61
SAINT-GABRIEL Arthur	CONSEILLER DELEGUE	406,44		406,44	363,61
d'ALIGNY Sylvie	CONSEILLER DELEGUE	406,44		406,44	363,61
TOTAL		29 563,27	3 946,76	33 510,03	

(1) A titre indicatif. Net à payer calculé hors retenue à la source et hors cotisation CAREL. A noter, l'affiliation au régime de sécurité sociale ne concerne que les indemnité dont le montant mensuel total est supérieur à 50% du plafond de la sécurité sociale (1 564,50 € au 01/01/2014)

Annexe 3



Le Maire
 Jacques KOSSOWSKI
 Député des Hauts-de-Seine

VILLE DE COURBEVOIE

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION RELATIVE

INDEMNITES DE FONCTIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS DE QUARTIER ET DES
CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

(28 avril 2014)

Population : 50 000 à 99 999

Traitement de référence IB 1015 IM 821

	Indemnités maximales (calcul enveloppe globale)		Propositions d'attribution		
	% base de référence (taux maxi)	Total indemnités annuelles	% base de référence attribué	Majoration chef-lieu de canton (2)	Total indemnités annuelles versées
Maire	110%	50 179,40	48,4%	15%	25 388,55
15 Adjointes au maire	44%	301 076,38 €	35,0%	15%	275 310,00
4 Adjointes de quartier	44%	80 287,03 €	29,7%	15%	62 403,60
8 Conseillers municipaux délégués			10,7%		39 018,24
TOTAL (1)		403 440,42	354 759,24 €		402 120,39

48 681,18

(1) L'indemnité de Monsieur le Maire est écrêtée afin de respecter le plafond indemnitaire. Depuis la Loi du 17 mai 2013, le montant de cette écrêtement ne peut plus être conservé dans l'enveloppe globale.

(2) La majoration de 15% applicable aux communes chefs-lieux de canton n'entre pas dans le calcul de l'enveloppe globale ni dans le décompte. C'est donc le montant total des indemnités versées annuellement, hors majoration, qui doit être comparé au montant de l'enveloppe maximale autorisée.



Le Maire
Jacques Kossowski
Jacques KOSSOWSKI
Député des Hauts-de-Seine

Annexe H